



# Avertissement

GRANDES CULTURES

No 09 – 11 juin 2010

## EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé (en date du 11 juin 2010).

## ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour le **blé d'automne** en périphérie de la grande zone de Montréal, dans les régions intermédiaires (Centre-du-Québec, Mauricie, Québec, Témiscamingue, etc.) et dans les zones périphériques. Dans la région de Montréal, le blé d'automne a dépassé le stade critique pour le traitement avec un fongicide, puisque la floraison est terminée.

Pour le **blé de printemps semé très hâtivement dans la région de Montréal**, soit avant la mi-avril, et qui va débuter sa floraison dans les prochains jours, les pluies prévues samedi et dimanche favorisent l'infection. Malgré une température fraîche lundi prochain, les cultures seront à risques dans les jours suivants avec des réchauffements annoncés en milieu de semaine.

Pour les blés d'automne des autres régions, les conditions très sèches au Lac-Saint-Jean ont été défavorables au développement du champignon et l'absence de précipitations pour les jours à venir crée des conditions où le risque d'infection est faible ou très faible. Au Témiscamingue, les précipitations abondantes ont été favorables au développement du champignon et les conditions générales sont propices à l'infection. Ailleurs, les conditions sont plus variables et le risque est généralement moindre; consultez le tableau de la page suivante.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des renseignements généraux sur la fusariose (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1679&pid=0&r=>).

Veuillez vous référer au tableau de la page suivante pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours dans votre culture.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Vendredi 11 juin	Samedi 12 juin	Dimanche 13 juin	Lundi 14 juin	Mardi 15 juin
<b>Blé de printemps (les semis très hâtifs)</b> Grande région de Montréal et zones adjacentes : Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Vaudreuil-Dorion, Laval, Outaouais, Lanaudière Sud, Basses-Laurentides	Moyen	Moyen à élevé	Élevé	Élevé	Moyen à élevé
<b>Blé d'automne</b> Témiscamingue	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Moyen à élevé
<b>Blé d'automne</b> Estrie	Moyen	Élevé	Élevé	Élevé	Moyen à élevé
<b>Blé d'automne</b> Saguenay–Lac-Saint-Jean	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
<b>Blé d'automne</b> Régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de Québec	Moyen	Moyen	Élevé	Élevé	Moyen à élevé

**Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :**

T-Élevé : Très élevé

Élevé

É-Moyen : Élevé à moyen

Moyen

M-Faible : Moyen à faible

Faible

T-Faible : Très faible

- : Données insuffisantes

**Traitements contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide**

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le **FOLICUR 432<sup>MD</sup> F** (tébuconazole) est homologué pour le blé seulement. Le **PROLINE<sup>MD</sup> 480 SC** (prothioconazole) est homologué pour le blé et pour l'orge. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veuillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le manufacturier.** Consultez les étiquettes et les directives du manufacturier qui sont déposées sur le site de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) :

FOLICUR<sup>MD</sup> 432 F : [http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=10857](http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=10857)

PROLINE<sup>MD</sup> 480 SC : [http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=11767](http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=11767)

Vous pouvez aussi obtenir de l'information pertinente sur ces deux produits sur le site Web de Bayer, à l'adresse suivante : <http://www.bayercropscience.ca>.

L'usage d'autres fongicides contre la fusariose de l'épi est homologué par l'ARLA, mais certains produits ne semblent pas disponibles :

BRAVO<sup>®</sup> 500 (chlorothalonil), de Syngenta : [http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=7200](http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=7200)  
 BRAVO 720 (chlorothalonil), de Syngenta : [http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=16885](http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=16885)  
 ECHO 720 (chlorothalonil), de Sipcam Agro USA, Inc./Distribué par United Agri Products Canada Inc. : [http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=18187](http://pr-rp.pmra-arl.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=18187).



Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

**LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES**

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : [Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – grandes cultures – 11 juin 2010**

